

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE CAMIRAN**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix huit septembre, le conseil municipal dûment convoqué en date du 13 septembre 2023, s'est réuni en session extraordinaire à huit clos, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bastien MERCIER, maire.

Présents : BLOUIN Emilie, Sylvette DE TREGOMAIN, DELOUBES Claudine, MERCIER Bastien, GOUDENEGE France, CARPENE Marie-Pierre, GLIZE Nadine,

Absents excusés : Delphine SALVAGE, Mathieu BONNAFOUS, Jérôme GOUDIN , REVET David, Madame CARPENE Marie-Pierre a été désignée comme secrétaire de séance.

Madame SALVAGE Delphine donne pouvoir à Madame CARPENE Marie-Pierre

Monsieur GOUDIN Jérôme donne procuration Madame GOUDENEGE France

Monsieur BONNAFOUS Mathieu donne procuration Monsieur MERCIER Bastien

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de Monsieur REVET David conseiller municipal, celle-ci a été envoyée au Sous-préfet de la Gironde.

DELIBERATION N°2023-20

OBJET : AVIS DEFAVORABLE DECLARATION PREALABLE 03308723P0010

Nombre de Conseillers : 10 Présents : 7 Exprimés : 10 Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

Vu le dépôt de la DP03308723P0010 en date du 05 Septembre 2023, portant sur l'implantation d'une antenne mobile sur la parcelle C165 au lieu-dit les Henriet ;

Considérant la réunion publique du 06 Septembre 2023, relative à l'information sur l'implantation de cette antenne mobile ;

Considérant l'engagement du Maire et de son conseil municipal à rechercher un nouvel emplacement pour l'implantation de ladite antenne ;

Considérant que la société ATC prend acte de l'ensemble des demandes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents décide de donner un avis défavorable à la demande préalable 03308723P0010.

Antenne mobile :

Proposition d'un nouvel emplacement de l'antenne sur la parcelle de Mme Chantale CHAUVET section C n°74 au lieu-dit Bois de la grave, l'entreprise ATC viendra ce jeudi ou vendredi pour étudier ce lieu.

Une réunion d'information sera organisée pour les habitants courant du mois d'Octobre.

Organisation de la réunion publique concernant le réa-dressage le vendredi 22 Septembre

Présentation de la carte de la voirie aux habitants

Présentation des dénominations de voies proposées aux habitants

Madame France GOUDENEGE donne lecture du compte rendu de la réunion de vendredi 15 Septembre entre le SGC et la Mairie.

Elle informe également que suite à la fuite d'eau du compteur de la mairie, Véolia a envoyé une facture conséquente qui n'était pas prévue au budget, tout comme les travaux de réparation de l'église.

Demande de location association du foot de la réole

L'association sportive du Foot de la Réole a demandé la location du foyer rural au prix appliqué aux associations sur deux samedis soir consécutifs afin d'y organiser des lotos.

Le Maire va demander à l'association de modifier les jours afin de permettre aux habitants et aux particuliers hors commune de louer le foyer sur tout un week end.

Terrain Maillet :

Suite à la réunion organisée le vendredi 15 septembre entre la Mairie, Mr Maillet , la CDC et le géomètre en charge du dossier, il a été convenu de permettre l'implantation de maisons plain-pied dont un logement PMR.

Prochains conseils :

- le 2 ou 16 Octobre
- le 06 ou 20 Novembre
- le 04 ou 18 Décembre

Vœux du Maire

Il a été décidé de réfléchir sur l'organisation des vœux du maire pour le prochain conseil.

Questions diverses

Fin de séance : 19H30

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance